# Comment peut-on être père sans … ?

Aldo Naouri

Publié dans Filigrane 2004

Si je garde si nettement en mémoire l'histoire de Georges, ce n'est pas seulement en raison de sa singularité ; c'est parce qu'à peine était-il entré dans mon cabinet, qu'il se présentait sous son seul prénom et qu'en me tendant la main il me tutoyait. J'ai pensé en avoir été troublé plus que je ne l'aurais dû quand je l'ai vu quelques jours plus tard : je ne me souvenais ni de sa compagne ni de son bébé. Et il m'a fallu quelques minutes et le recours à ma secrétaire pour comprendre ce qui m'arrivait : sa compagne et le bébé qu'elle avait dans les bras n'étaient pas ceux que j'avais vus la fois d'avant. Le manège se renouvellera quatre fois en cinq semaines. J'ai vu, autrement dit dans ce laps de temps, Georges avec quatre femmes différentes et quatre bébés portant certes des noms différents mais pratiquement tous du même âge. J'ai fini par m'y faire. Et j'ai suivi ce "harem" pendant plusieurs mois avant d'en saisir le statut. Georges n'était de fait le géniteur que d'un seul des bébés et le compagnon d'une seule des mères, laquelle, comme les autres au demeurant, se croyait être la seule qu'il accompagnait chez moi. Il avait tout simplement décidé, comme j'ai fini par le savoir plus tard, de venir en aide aux futures mères qu'il rencontrait seules en fin de grossesse et de remplacer auprès d'elles le géniteur absent. Comme d'autres collectionnent les tableaux ou les trophées de chasse, lui, collectionnait ainsi des mères; il les rendait dépendantes de lui du seul fait de son dévouement et de sa présence sans avoir à elles, ai-je appris, la moindre velléité ou le moindre projet de relation sexuelle. Dans les mois qui suivront, il m'en conduira encore trois autres. Georges serait, pourrait-on dire, comme addicté à l'exercice de la paternité. Parce que je lui en demandais un jour la raison, il me dira : "quand, à l'âge de 8 ans, j'ai vu comment ma mère traitait mon père, je me suis juré de faire en sorte d'être plus tard mieux respecté. Dans le lot de ces mamans, il y en aura bien une qui comprendra mon importance et qui consentira à m'en créditer."

Simon, lui aussi, me dira des choses identiques, après m'avoir conduit en quelques années, 6 enfants de mères différentes avec lesquelles il rompait dès la venue au monde du bébé qu'il leur avait fait. Quand je me suis étonné auprès de lui qu'il n'eût, malgré cette propension, transmis son nom à aucun des enfants, il me dit: "quel nom? Le nom de qui? À 10 ans, ma mère m'a appris que mon père n'était pas mon père. Et elle est morte, la salope, en ayant toujours refusé de me dire avec qui elle m'avait fait!"

Ces deux-là se sont donnés les moyens qu'ils ont trouvés de reprendre, pour la réparer — n'est-ce pas le moteur de toute procréation? — leur histoire.

Cyprien vient quant à lui, furieux, triste et déboussolé, me demander s'il doit gronder son fils de 11 ans qui lui a volé un gros billet dans son portefeuille, ou bien faire comme s'il ne s'en était pas aperçu. Il serait naturellement porté à sévir mais il craint le "qu'en dira-t-on" et surtout la réaction de sa partenaire qui a déjà minimisé l'incident et décrété qu'il ne fallait pas y réagir.

Jérôme, disert, philosophe d'abondance, lui, sur les ruptures entre générations et sur les effets de mode. Il se demande ce que tout de même va devenir sa fille de 14 ans, collectionneuse de petits amis qu'elle amène à la maison pour la nuit. Il avait cru jusque-là pouvoir jouer le copinage et se tirer d'affaire en souhaitant "bonne bourre !" au couple juste avant que ne se referme à son nez la chambre de l'adolescente ! Mais ça lui coûte beaucoup et ça l'inquiète plus encore.

En contrepoint du désarroi de ces deux autres pères, Gabriel, comme bien d'autres, ne cesse pas de se plaindre de la maltraitance que son épouse inflige à ce qu'il croit, dur comme fer et en conformité à tout ce qu'il a lu, être ses prérogatives de père.

Et que dire encore de la cohorte de tous ceux qui, selon le cas, fuient leur famille et s'en désintéressent, ou bien, à l'inverse, luttent pied à pied pour la reconnaissance du moindre de leurs droits. La création de mouvements associatifs de pères est nouvelle et significative, un symptôme en quelque sorte, auquel il ne semble pas être prêté grand cas !

Qu'il y ait aujourd'hui, dans la paternité, un malaise à forme et expressivité multiples, c'est une évidence. Et s'il est une discipline qui puisse en faire le constat et en témoigner d'abondance, c'est bien la clinique pédiatrique.

**Du statut de l'enfant ...**

Les jeunes parents ne conduisent plus en effet leur bébé chez le pédiatre avec la demande qui s'exprimait autrefois sous la forme d'un "aidez nous à maintenir notre enfant vivant et en bonne santé". Leur demande, bien moins facile à émettre, est à la fois hésitante, pudique et bien plus grave : "aidez nous, disent-ils en substance, à être les parents convenables pour cet enfant que nous avons commis en ne résistant pas à la tentation de le faire". Comme si l'accès à la parentalité leur apparaissait d'emblée de l'ordre d'une prise de risque considérable. Comme s'ils avaient perçu une sourde menace et qu'ils savaient par avance que, quoi qu'ils veuillent ou puissent faire, ils ne pourront pas résister aux coups de boutoir d'une histoire dont ils ne savent pas comment elle va leur tomber dessus, mais dont ils sont certains qu'elle va leur réclamer l'apurement des comptes qu'elle traîne depuis toujours derrière elle. Avides d'informations et pressés de

se rassurer, ils se documentent, lisent, collectionnent livres et revues, à la recherche du mode d'emploi, de l'impossible prospectus, tout en subodorant qu'il n'y a pas de recette susceptible de satisfaire leur attente. Il en va comme s'ils avaient toujours su ce que Freud répondait à Marie Bonaparte quand elle l'interrogeait sur la meilleure manière d'élever des enfants : "comme vous voudrez, de toutes les façons ce sera mal." Comme si, conscients de l'inéluctable, ils ne s'en imposaient pas moins le devoir d'y faire obstacle.

On serait tenté d'objecter à ce constat — et la référence à Marie Bonaparte en serait la meilleure preuve — qu'il en aurait toujours été ainsi pour tous les parents, depuis que l'humanité a une histoire. Les enfants n'auraient-ils pas toujours bénéficié des soins et de l'attention des dits parents ? Certes ! Et encore ! pourrait-on néanmoins ajouter. Car ce serait bien vite expédier un historique plus complexe qu'on ne le croit. Mais on ne peut cependant pas ignorer que le statut des parents au sein de nos sociétés avait jadis une autre consistance et que les nuances, introduites depuis un peu plus d'un siècle par l'évolution des mœurs et celle des mentalités, sont allées en se radicalisant, notamment au cours de ces quatre dernières décennies.

Depuis le fin fond des temps, ce que l'on pourrait nommer "le hasard" a en effet toujours participé à la conception de l'enfant. L'enfant avait en quelque sorte le statut d'un "sous-produit" de la relation sexuelle de ses parents. La volonté de le faire a, bien évidemment, toujours existé, mais elle venait en second par rapport au désir immaîtrisable qui présidait à sa venue et qui se manifestait dans le dit hasard. Au point qu'il y a toujours eu ce que l'on appelait, à tort, des "enfants non désirés" alors qu'il s'agissait de fait d'"enfants non voulus". Cette confusion sémantico-conceptuelle pourrait être lue comme la traduction d'une défense destinée à apprivoiser, faute de pouvoir en dénier l'existence, un désir effrayant puisque suffisamment violent pour s'être à ce point imposé à la volonté. On devrait prendre conscience de ce qu'il en est aujourd'hui des enfants conçus sous de tels auspices. Mais la confusion continue d'avoir cours et on continue de les dire "non désirés" comme pour croire pouvoir excuser l'impossibilité de gérer leur occurrence : à l'heure de la contraception, maîtrisée grâce à la pilule et à la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), il y en a encore, en France, 250.000 par an !

Pour en rester à la règle statistique générale de nos pays industrialisés, les enfants sont aujourd'hui conçus sous le signe de la seule volonté et en stricte conformité aux vœux des suffragettes de l'IVG qui revendiquaient dès leurs premiers manifestes de l'époque :"un enfant quand je le veux". Le désir se trouve ainsi soumis à la volonté, bridé et censuré par cette volonté qui a les moyens, sinon de le maîtriser du moins d'en annuler les effets. L'enfant n'a plus dès lors le statut de "sous-produit", mais celui d'un "pur produit" de l'activité sexuelle parentale. Cette bascule ne va pas sans conséquence. Car c'est ce statut de "pur produit" qui a ouvert la voie aussi bien aux exploits d'une

procréatique, dont on s'étonne qu'elle se débride, qu'à la revendication d'un droit à l'enfant formulée par les couples homosexuels : dans la logique de nos sociétés consuméristes, il n'y a pas en effet la moindre raison pour que ces derniers, malgré leur choix d'une sexualité clivée de tout désir de procréation, ne revendiquent pas le droit de disposer du dit "produit" ou puissent consentir à s'y voir refuser l'accès par les gestionnaires de la scène politiques.

L'autre conséquence de la mutation de l'enfant "sous-produit" en enfant "pur-produit", c'est que tout enfant devra satisfaire aux critères de toutes les formes de produit : il devra être parfait. Et, bien sûr, garanti contre tout vice de fabrication — ce qui, indépendamment de la faillite récente des simples règles d'éducation précoce, a conduit les législateurs, ces derniers mois en France, à ouvrir un débat passionné sur le Droit foetal et à s'interroger sur la possibilité d'accorder aux enfants malformés une indemnisation de leur état!

### ... au statut des parents

Comment dès lors être parents d'un enfant "produit" ?

Car c'est ainsi que doit se poser la question.

Et c'est seulement en l'abordant de cette manière et en essayant d'y répondre du mieux possible qu'on peut avancer dans la compréhension de la problématique du père, éternelle et/ou actuelle.

Du côté de la mère, peu de choses ont changé.

Et pour cause !

Son vécu de la gestation — dont la durée, fort heureusement n'a pas encore été modifiée! — lui permet de recouvrer les perceptions d'une expérience animale qui l'assure au moins de la certitude de son statut. Sauf exception, elle parviendra à y conjoindre une gestuelle qui lui permettra plus ou moins rapidement de remplir son rôle. La voir évoluer au fil des semaines, c'est assister chaque fois au miracle de sa mutation. Tout au plus, peut-on la surprendre habitée par une inquiétude sourde et multiforme, certainement responsable de la pathologie digestive nouvelle[*] de son nouveau-né : les œsophagites et autres ulcères qui affectent de nos jours les bébés ne semblent pas relever d'un autre mécanisme que celui du stress maternel transmis à l'enfant. Et l'on a tôt fait de récuser l'hypothèse en balayant ce stress et en le banalisant par sa mise au compte de la quantité de problèmes matériels et d'organisation de vie que pose la venue de cet enfant. On invoque à cet égard la reprise du travail, le problème des modes de garde et celui du partage des tâches avec le partenaire. C'est se laisser encore une fois berner par les apparences, alors que ce dont il s'agit le plus souvent, ce

[*] et qu'on ne peut pas passer sous silence tant elle est devenue envahissante dans le champ de la néonatologie

sont les questions que pose à la jeune mère l'accès à une place où elle a vu se déployer sa mère sur un mode qui ne cesse pas de la questionner, de la torturer, voire parfois de l'écraser. C'est d'un travail souterrain intense qu'il s'agit. Car, pour les femmes comme pour les hommes, pour les mères comme pour les pères des générations montantes, le malaise de la parentalité ne survient pas inopinément. Il n'est aujourd'hui que l'expression, aggravée, du malaise des générations précédentes, de celles qui, depuis l'avènement de l'ère industrielle, ont assisté, actives, complices ou impuissantes, à la mise au rebut de ces repères qui pour être disqualifiés sous le vocable de "traditionnels" n'en étaient pas moins singulièrement adjuvants.

Ces interrogations muettes et sans réponses, cette errance précoce, solitaire, mais transitoire dans la mesure où le corps de l'enfant cessera tôt ou tard d'en être affecté, ne sera évidemment pas sans conséquence. Elles vont tôt ou tard conduire la mère à se replier sur sa certitude et à s'agripper férocement à tous les éléments qui la fondent : elle ne pourra en aucun cas envisager le moindre partage, réel ou symbolique, de son enfant et pensera ne devoir être vouée qu'à satisfaire, concrètement et sans le moindre retard, chacune de ses exigences. Ce faisant, elle privilégiera, sans s'en rendre compte, le côté animal de son rôle et réagira, toutes griffes dehors, contre toute personne ou toute instance qui voudrait tempérer sinon alléger le délicieux et rassurant délire auquel elle se laisse aller dans sa relation duelle. Et ce, d'autant plus que son environnement ne cesse pas de chanter - ah! l'occident chrétien et le poids insoupçonné de l'image de la Vierge Marie! — les vertus de ses prérogatives et celles de sa place. Devenue mère par l'effet de la volonté, en apparence conjointe de son partenaire et d'elle-même, mais reconnue par le corps social comme seule détentrice des droits sur son corps, elle met au monde un enfant dont il lui semblera rapidement être la seule procréatrice, la seule propriétaire. Elle bascule, du statut éternel de mère banale (dont on attendait simplement, selon l'expression de D.W. Winicott, qu'elle fût "bonne suffisamment"), à celui de mère majuscule, autorisée voire requise à tisser autour de son enfant un utérus virtuel extensible à l'infini et vouée à ne devoir se déployer que dans l'excellence. C'est d'ailleurs au travers du seul filtre de la mission qui lui est ainsi impartie que doit se lire la mutation de son statut de femme et les difficultés que lui fait à ce titre, comme pour stigmatiser sa propension naturelle, un environnement social ambivalent, fasciné et effrayé qu'il est tout à la fois. Comme si les hommes autant que les femmes étaient travaillés à leur insu par une haine univoque des incontestables potentialités du féminin.

Du côté des pères, le désarroi est plus grand encore.

La plupart d'entre eux s'épuisent à la recherche d'une place qui puisse leur convenir. Sensibles à tout ce qui se trame et se dit autour de ce que serait leur vraie place, nostalgiques sans oser le reconnaître du statut, qui leur revient en écho assourdi, des pères d'autrefois, ils s'accrochent aux mots d'ordre que n'hésitent pas à répandre toutes sortes de discours jusques et y compris par le biais de séries télévisées. On les a ainsi

vus se terrer et disparaître après leur "mort" décrétée et saluée par mai 68, puis s'essayer à la mode des "nouveaux pères" : disponibles et pleins de bonne volonté, ils se sont essayés à singer en tous points leurs compagnes, partageant méticuleusement leurs tâches et espérant par leur présence et leur dévouement rattraper les "neuf mois de retard dans le contact avec leur enfant" que leur aurait imposés la grossesse. Comme s'il s'agissait de cela et que ces mois pouvaient être réellement "rattrapés" ! Quand, bien moins dupes, certains d'entre eux prennent conscience de l'inanité de telles conduites et décident de ne pas y souscrire, ils sont souvent rappelés à l'ordre par leur environnement immédiat quand ce n'est pas par des praticiens obtus et stupidement soucieux de leur faire une place concrète dans le destin de leur enfant ! Ils s'exécutent parfois, penauds, scellant à jamais la faillite de leur destin, quand il ne secouent pas d'autres fois le carcan qu'on cherche à leur imposer avec une violence à proportion de celle qu'ils se sont faite. Ce n'est pas par hasard qu'on les voit alors déserter le foyer et tomber dans ces conduites aberrantes que les pathologistes patentés et férus d'ordre ont regroupées sous l'étiquette "d'accidents de la paternité". Ils se retrouvent devant des juges peu enclins à décortiquer les enjeux de telles conduites et seulement requis de maintenir la paix sociale. Ils vont alors grossir le rang de ces pères qui se sont essayés à la paternité, qui en ont vécu l'impossible condition et qui doivent taire ce qu'ils en ont appris au nom de la paix sociale qu'on exige d'eux.

Ils errent alors à leur tour. Mais, à la différence des mères, ils ne trouvent aucune certitude à laquelle se raccrocher. Alors qu'une mère peut avoir et élever seule un enfant, on n'a jamais vu un père "séduit et abandonné", pour reprendre au masculin le titre d'un film italien célèbre. On ne peut pas se décréter père. On ne le devient que désigné comme tel et appelé à cette place par une mère. Laquelle conserve, sa vie durant, la faculté de se rétracter[*]. *Mater certissima, pater semper incertus*. Le Droit romain l'avait clairement dit, tôt, dans notre histoire occidentale. Or, rien de cela n'a changé. C'est même avec et autour de cette vérité et du socle dur qu'elle constitue que toutes les sociétés et les cultures humaines se sont développées, inscrivant les conclusions auxquelles elles sont parvenues et les dispositions qu'elles ont prises à cet égard au sein de langues qui fonctionnent, chacune pour son compte, comme autant de codes[**] conférant à leur locuteur une *weltanshauung*, une vision du monde, spécifique.

Ce qui est frappant, quand on recueille et qu'on fouille un peu plus aujourd'hui le

---

[*] Il est important de souligner cet aspect des choses, qu'on retrouve dans tous les cas cliniques sans exception, et de ne pas se laisser aller à une critique hâtive de ce que met en place un tel montage au motif de son aspect "machiste" . Il y a entre mère et père une étroite interdépendance. Vouloir obstinément le nier revient à nier la différence des sexes. Il est vrai qu'une telle dénégation est une entreprise qui a hélas ! aujourd'hui le vent en poupe.

[**] Il suffit pour s'en convaincre de reprendre l'étymologie du mot "père" : il dérive du latin *pater* lui-même contraction de *Jupiter*. Ce qui explique la place conférée au *paterfamilias* dans la Rome antique, comme l'appellation des dignitaires de l'Église. Quand, par ailleurs on constate que le mot arabe, *Abou*, qui désigne le père désigne également le possesseur d'un bien ou d'une chose, on comprend les dispositions du Droit familial de l'univers arabo-musulman qui attribue toujours au père un droit sur ses enfants, même dans le cas où sa culpabilité est prouvée dans un divorce. L'ethnolinguistique est une science encore neuve.

discours des pères en essayant d'y trouver un facteur commun, c'est la constance du souci univoque qu'ils déploient et qui semble les motiver plus que tout autre chose : ils veulent être aimés plus tard de leur enfant. Et ils mettent tellement de force et de conviction dans leur voeux qu'on ne peut pas ne pas le percevoir comme l'effet rémanent autant de leur attachement à leurs propres mères qu'à la sourde haine qu'ils continuent de nourrir à l'endroit de leurs pères — la problématique œdipienne, non dépassée (mais peut-elle vraiment l'être un jour ?!) et dont ils ne veulent pas même envisager l'occurrence pour leur enfant, se projetant ainsi dans le champ de leur cellule familiale nouvelle. Là encore ce n'est pas un effet de hasard, mais, comme pour leurs compagnes, celui d'histoires laissées en suspens et surtout mises à mal, depuis quelques générations, avec la même mise au rebut des sempiternels repères dits traditionnels; avec la mise au rebut de ces repères qui, au sein des corps sociaux de jadis, les auraient désignés sans ambages comme "pères" en les soutenant à cette place que leurs compagnes ou leurs enfants le veuillent ou pas, conformément au vieux commandement "père et mère honoreras…", leur conférant ainsi une forme de poids[*] susceptible de contrebalancer celui conféré naturellement à la mère par l'expérience de la gestation. La question qui se pose donc aujourd'hui, revient à se demander comment être père sans… un tel soutien environnemental. Car, sans ce soutien, la rétraction de la désignation maternelle affleure à un arbitraire, sur lequel les principes démocratiques ne sont pas fondés à porter le moindre jugement, conférant du coup à la mère une puissance impossible à contrebattre.

## Comprendre la place du père, avec ou sans …

Les jeunes cellules familiales nous conduisent donc à un questionnement plus vaste : que s'est-il passé dans notre monde et dans nos sociétés pour qu'on en soit rendu à ne plus savoir où se situer et comment se définir?

Irait-on, comme on peut en avoir parfois la tentation, mettre tout cela sur le dos de Freud et de la psychanalyse, laissant ainsi entendre que depuis le dévoilement de l'inconscient, nos semblables répugneraient à refouler et s'emploieraient à légitimer la logique de leurs registres pulsionnels? On pourrait évoquer, pour soutenir une telle option, le fameux propos adressé par Freud à Jung sur le bateau qui les conduisaient en Amérique : "… ils ne savent pas qu'on leur apporte la peste". Mais ce serait n'avoir rien compris à la métaphore et conférer à l'image de cette maladie son seul potentiel pathogène alors qu'il s'agissait de lui emprunter son caractère de maladie hautement contagieuse – et en l'occurrence sainement contagieuse puisqu'elle devait propager

[*] La version hébraïque du commandement dit exactement : "donne leur juste poids à ton père et à ta mère, et il sera ajouté à tes jours". Ce qui laisse entendre "ainsi tu ne te feras pas longtemps d'illusion et tu pourras vivre plus tôt pour toi". Encore une preuve de la charge spécifique des langues.

l'invitation à la dialectique.

On pourrait, en revanche, soutenir sur un mode plus fécond, que si le dévoilement de l'inconscient est bien dans le coup, il le serait de fait d'une toute autre manière. Il est en effet survenu à une période historique où nos fameux repères traditionnels en avaient déjà pris un coup dans l'aile. Ce dévoilement, et la psychanalyse qui en est née, pourrait alors être interprétés comme une tentative, géniale, de créer des poches de résistance au glissement qui menaçait déjà l'ensemble de nos sociétés occidentales. Ce que légitimerait au demeurant la moindre lecture de l'histoire du XIXe siècle et la référence à la "mort de Dieu", repérée par Nietzche, qui la ponctue. Car, après tout, l'inconscient ne date pas de cette époque. Il a été, depuis toujours, présent et repérable au centre des conduites humaines. Ce n'est pas par hasard que Freud est allé chercher dans la mythologie grecque le personnage d'Oedipe et la plupart des supports des concepts dynamiques qu'il a décrits. Ce n'est pas non plus un effet de hasard que l'on puisse trouver dans le texte thoraïque — au moins aussi ancien, sinon plus encore que le théâtre de Sophocle — deux versets évoquant "… des pierres que n'aura pas touché le fer" (DEUT.XXVII-4,5) dont les commentateurs talmudiques travaillant sur le texte hébraïque avaient, dès l'aube de notre ère, décrypté le sens. Insistant sur le fait que le mot "pierre" se trouve être la contraction des deux mots qui écrivent "père" et "fils" et que le fer est le signifiant de la violence, ils ont daté de ce propos l'injonction faite aux pères d'instaurer à leurs fils une relation dénuée de toute violence comme l'invention du père hébraïque auquel aura été dévolue pour seule tâche celle de transmettre son savoir et en particulier la Thora. Il a été notoire, autrement dit, de tout temps, que le rapport des pères à leurs enfants ne pouvait se déployer que sur fond d'une violence contre laquelle ces derniers n'avaient pas d'autre choix que de se défendre. La naissance du père archaïque dans le mythe qu'en forge Freud dans *Totem et Tabou*, irait strictement dans le même sens. Même récusée par les anthropologues, elle conserve intégralement son potentiel opératoire.

Mais comment convaincre nos semblables de la pertinence, de l'universalité et de l'actualité extrême d’une telle approche, alors que leur adhésion à l’idéal scientifique les a rendus sceptiques à toute allégation qui ne puisse être constatée et concrètement vérifiée et qu'ils s'empressent de verser au rang d'idéologie douteuse tout ce qui ne répond pas à leurs critères ? Comment parvenir à seulement la leur faire envisager, avec ce qu'elle introduit de respect méticuleux des différences, alors qu’ils sont censés œuvrer pour édifier des sociétés de progrès prônant l'égalité, la paix, la justice et l'amour?

Je dois dire que si j'ai rencontré, au cours de ma carrière, quantité innombrable de pères désireux de se faire aimer de leurs enfants, je n'en ai pratiquement jamais rencontrés qui eussent à leurs enfants une relation délibérément destructrice. Bien sûr qu'il y en a. Et il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux écrits de D.P. Schreiber

et à ceux de son père, ou bien de visionner des films comme *Le troupeau* de Ilmaz Güney (1977) ou l'excellent *Shine* de S. Hicks (1996). Mais, même dans de telles œuvres, on ne peut pas déceler dans le comportement des pères une entreprise délibérée de destruction. Tout au plus peut-on y déceler — et c'est, bien entendu, de toute première importance ! — une disparition totale des prérogatives maternelles dans l'univers familial. Ce qui nous amène à insister une fois encore sur l'importance pour l'enfant d'un équilibre patent, et le plus parfait possible, entre les positions et prérogatives de chacun de ses deux parents. Nous serions, autrement dit, face à un processus hautement interactif entre trois protagonistes, les deux parents ayant à se débrouiller avec la manière dont la naissance de leur enfant les renvoie à leur propre enfance et l'enfant rencontrant ces personnages tels qu'ils sont et les intégrant comme il le peut à la formidable dynamique de son registre pulsionnel.

Cette manière de reprendre le processus opérerait un décentrement qui mérite qu'on s'y arrête. L'enfant ne percevrait plus de fait son père comme violent en raison d'une inclination délibérée de ce dernier à la violence, mais du simple fait de son existence, serait-il, ce père, affectueux, joueur, tendre, maternant et protecteur. Ce qui signifie qu'il y aurait un certain ordre, une certaine hiérarchie, une forme de cohérence — et non de confusion —, entre ce que les parents croient être ou devoir être et la manière dont leur enfant les perçoit, les accepte et les intègre.

On ne peut donc sortir du malentendu ambiant qu'en revenant à cette organisation et en y mettant un ordre minimal qui devra commencer au niveau sémantique. Car les mots même de "père" et de "mère", ne sont pas univoques. Et sans tomber dans le travers d'un clin d'oeil totalement hors de propos à la trinité, relevons qu'il existe trois mères dans la mère tout comme il existe trois pères dans le père. Pour chacun des deux parents, il y a le parent géniteur, le parent social et le parent fonctionnel. Avec encore une fois, là aussi, une différence, à savoir que si le plus souvent encore les trois parents coexistent dans la même personne du côté de la mère, il en est rarement de même aujourd'hui du côté du père.

Une vignette clinique nous permettra d'illustrer cette assertion et de mieux prendre la mesure de ce qu'elle implique.

J'ai eu un jour, pour éclairer l'avocat qui avait en charge sa situation, à recevoir en consultation toute une famille.

Sont entrés dans mon bureau une dame d'une bonne quarantaine d'années, une grande fille d'une douzaine d'années, un homme d'une petite trentaine d'années et deux autres enfants, plus petits, un garçon d'environ cinq ans et une fillette de trois à quatre ans. La dame et la grande fille se sont spontanément installées sur les sièges faisant face à mon bureau, le monsieur et les deux enfants plus petits ont pris place, les uns contre les autres, en retrait sur le canapé.

La dame me fait alors le récit suivant.

Des années auparavant, alors qu'elle vit depuis des mois une aventure qui lui semble prometteuse, son partenaire ne lui a soudain plus donné signe de vie. Bien que n'ayant rien compris à cette rupture inattendue, elle s'apprête à en prendre son parti quand elle reçoit un coup de fil du dit partenaire qui l'appelle depuis les antipodes. Il y a trouvé une situation qu'il décrit comme merveilleuse et il lui propose de venir le rejoindre et de l'épouser. En moins d'une semaine, elle règle sa situation parisienne et s'en va convoler sous le soleil des îles exotiques. Mais, un mois s'est-il à peine passé qu'elle est contrainte de s'enfuir un soir et de prendre le premier avion qu'elle trouve pour une île qui se trouve à 2000 km de là. : elle a en effet fini par en avoir assez d'être battue comme plâtre tous les soirs. En quelques jours, elle trouve, dans la ville où elle a atterri, un poste d'institutrice. Sa situation lui plaît suffisamment pour l'amener à renoncer pour un temps à son retour en métropole. Des mois passent. Un soir, au bar de l'unique hôtel de l'île, elle rencontre un homme avec lequel elle passe la nuit. Le matin, il a disparu et elle se rend compte alors qu'elle ne sait pas même son prénom. Il lui a néanmoins laissé un souvenir puisque dans les semaines qui suivent elle constate qu'elle est enceinte. Loin de lui poser problème, cette grossesse lui semble pouvoir donner sens à sa vie. Elle met au monde la grande fille qui l'accompagne aujourd'hui et qu'elle a un immense plaisir à élever. Quelques trois ou quatre ans plus tard, sa situation matérielle continuant de s'améliorer, elle fait l'acquisition d'une villa avec un grand jardin pour lequel elle engage un jardinier. Après quelques mois, elle noue une aventure avec le dit jardinier qui vient s'installer chez elle et avec lequel elle a deux autres enfants — c'est le monsieur plus jeune qu'elle qui l'accompagne, et les deux enfants dont il s'agit sont ceux qui sont serrés contre lui. Les choses auraient pu en rester là. Mais elle reçoit alors de la Métropole une lettre d'un notaire lui annonçant qu'elle est bénéficiaire d'un énorme héritage. Elle rentre à Paris avec son compagnon et leurs enfants. Ils sont tellement contents de ce qu'ils trouvent sur place qu'ils décident de rester et de se marier. Elle va à la mairie faire les démarches dans ce but. On lui fait alors remarquer qu'elle est déjà mariée et qu'il lui faut au préalable, pour tout au moins concrétiser le projet auquel elle tient, divorcer de son premier mari. Pour ce faire, elle s'adresse à un avocat — celui qui me l'a envoyée —, lequel retrouve la trace du premier mari. Les choses se compliquent quand le dit mari réclame, pour accorder le divorce, un droit de visite sur la grande fille — les deux derniers enfants ayant été reconnus par le père jardinier. Elle a beau faire valoir des dates et raconter son histoire avec témoignages et documents à l'appui, le juge refuse de se rendre à son argumentation. Cette fille, née dans le mariage et non reconnue par un autre homme est décrétée comme l'enfant du mari auquel elle devra être confiée, comme cela se fait couramment, un week-end sur deux et la moitié des vacances. La fille, en âge d'être entendue selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, hurle au juge qu'elle ne veut pas aller chez cet inconnu en ajoutant qu'elle a déjà un père — le jardinier, qu'elle désigne — et qu'elle n'en veut pas d'autre. Le juge décide alors de

la retirer à sa mère et de la confier à une institution au sein de laquelle des psychologues sont chargés de la faire revenir sur son refus en lui mettant le marché en mains : tant qu'elle sera figée dans son attitude, elle ne pourra voir sa mère que deux heures par semaine, alors qu'elle pourra retourner vivre à plein temps auprès d'elle dès lors qu'elle se pliera aux décisions du juge.

Tout le monde se trouve, autrement dit, en pleine confusion. Et au motif que des termes peuvent revêtir différentes acceptions, on glisse allègrement de l'une à l'autre.

Le juge, porte-parole des dispositifs sociaux alertés depuis quelques lustres par des rapports alarmants sur les conséquences de la carence paternelle, croit devoir et pouvoir remettre en selle celui qui s'offre en tant que tel dans la personne du mari. Il charge les psychologues de l'institution de remettre la mère et l'enfant dans la loi. Ces derniers — et on peut s'en étonner sauf à les penser avoir revêtu le statut de fonctionnaires anonymes et dépourvus de toute considération éthique — semblent avoir adhéré à son injonction, sans y avoir réfléchi ni pris acte de la véhémence de l'enfant.

Ce genre de situation n'est pas rare, loin s'en faut. Et il ne peut pas en être autrement tant qu'on continuera de penser le terme de "père" sur le mode le plus simpliste et qu'on refusera de le considérer comme ce qu'il est par essence : un concept composite recouvrant trois éléments clairement distincts et dont l'importance s'avère foncièrement différente dans le processus de structuration de l'enfant.

## Une parentalité composite par essence

Le père social, comme son nom l'indique, est une instance inventée par le corps social, essentiellement pour régler les problèmes matériels, principalement de responsabilité et d'héritage des biens, qui peuvent surgir en son sein. Le paradigme le plus pur en est le père adoptant. Il peut par exemple être le mari ou le compagnon de la mère de l'enfant, et se trouver de ce fait paré d'un autre élément au point de ne pas être assigné à cette seule place. Mais il peut aussi n'avoir eu avec un enfant aucun lien précoce; il lui suffit à un moment de son existence, de se déclarer adoptant et de faire accepter à son enfant son adoption. Il s'agit alors en l'occurrence d'un choix mutuel conscient qui entérine la situation de la même manière. On connaît le cas d'hommes célèbres — Jean Cocteau, Jean-Paul Sartre ou Julien Green pour ne citer qu'eux — ayant adopté un fils ou une fille à la fin de leur existence. L'enfant aura toutes les prérogatives reconnues à tout enfant en situation classique par le corps social. Il existe des sociétés africaines où un tel droit peut être conféré même à une femme, à condition qu'elle soit veuve et ménopausée : c'est elle qui choisit à la future mère le géniteur de leur futur enfant commun, lequel géniteur est réduit à ce seul rôle et exclu à jamais en tant que père social. L'enfant qu'il fera à la jeune mère héritera des biens de la veuve. Or, c'est seulement en tant que père social, et non pas en tant que "père" au plein sens

du terme, que pourrait se situer le premier mari de la mère dans le cas qui nous occupe. À ceci près, et ses revendications en attestent, que la générosité apparente de sa disposition masque mal son désir de continuer d'en découdre avec la femme dont il n'a pas supporté qu'elle l'ait quitté des années auparavant.

Le père géniteur est plus facile à repérer en tant que tel. C'est l'homme, le mâle, que choisit à son élue la veuve africaine. S'il intervient un tant soit peu dans le destin de l'enfant c'est seulement au niveau d'une transmission génétique, laquelle n'a pas l'importance que l'on croit si tant est qu'elle ne soit pas tout simplement négligeable. On ne peut bien sûr pas dire que la transmission d'une couleur de peau ou celle d'autres caractères ethniques soient sans conséquence dans le destin psychique d'un enfant, surtout au sein de certaines de nos sociétés racistes ; mais en dehors de telles occurrences, la génétique n'a pas grande importance. L'inconnu de la nuit d'hôtel a été le géniteur de la grande fille. La mère le dit et l'enfant le sait. Or, des géniteurs, réels ou potentiels, il en est des masses. Ils peuvent l'être sans le savoir. Ils peuvent même être réduits à l'état de paillettes de leur sperme congelé. Le processus bien rôdé est tellement perçu comme sans grande conséquence qu'il donne lieu à un des plus troublants paradoxes de notre humanité actuelle. Malgré le conflit sans fin qui ensanglante la région, les donneurs de sperme dans les services de procréation médicalement assistés israéliens sont tous des arabes. Et ce, en raison du fait que les autorités religieuses hébraïques interdisent le recueil de sperme par masturbation et qu'elles veulent prévenir le risque, négligeable mais non nul du fait de l'exigüité du territoire, d'inceste. Il semble en aller de même quand on se penche sur la dynamique psychique intrinsèque des couples de lesbiennes : l'insémination de l'une d'entre elles, quel qu'en soit le moyen, y est tout simplement gommée. Or, on continue de vouloir faire du géniteur un père au sens plein du terme. La grande presse se fait parfois l'écho de telles affaires. On est allé, en France, jusqu'à déterrer le corps du chanteur Yves Montand au motif qu'une vague petite actrice l'a prétendu être le père de sa fille. Dans un autre cas, c'est un géniteur qui, se faisant reconnaître comme tel, parvient, avec le soutien de la loi, à enlever à des parents adoptants auxquels la mère abandonnée l'avait confié dès la naissance, un enfant de quatre ans tout à fait bien inséré dans sa famille d'adoption. Ce qui conduit, par delà les anecdotes, à s'interroger sur la pertinence des positions légales consistant dans tel ou tel autre pays à autoriser, voire à inciter, tout enfant né par procréation artificielle à connaître l'identité du donneur de la paillette de sperme qui a présidé à sa conception. Le Danemark ayant récemment voté une loi devant conférer à tout enfant l'identité de ses géniteurs et la France s'apprêtant à adopter un Droit de la famille mettant l'enfant au centre du dispositif, attestent que le processus en marche est singulièrement boiteux !

Ce qu'en l'occurrence, je considère pour ma part comme un véritable terrorisme de la transparence n'est pas le fait d'un hasard. C'est le résultat d'un processus qui est certes allé en s'accélérant depuis un peu plus d'un siècle mais qui semble avoir été à l'oeuvre

depuis la nuit des temps puisqu'il s'agit de faire échec à la mise en place du seul véritable père, du seul père qui mérite ce nom — en ce qu'il qui va marquer le destin d'un enfant —, c'est à dire du père fonctionnel. Et on le fait en privilégiant, tests biologiques à l'appui s'il en est besoin, le pôle géniteur de la paternité, rabattant ainsi le père du côté de la certitude, autrement dit du côté maternel, érigé comme paradigme, de la parentalité. On pourrait vouloir trouver le propos excessif et invoquer le cas même de Simon — et de combien d'autres dans son cas — signalé plus haut. Ce serait une grave erreur, car, lui, Simon, en tant qu'enfant, ne se posait pas de question ; et il n'aurait jamais réagi comme il l'a fait si sa mère n'était pas venu lui asséner cette vérité. Or, ce faisant, elle expulsait le père qu'elle lui avait jusque-là désigné comme tel et dont il avait accepté l'existence et le statut, en lui infligeant une amputation d'identité dont la suite de son histoire montre qu'il n'est pas parvenu à la dépasser.

Ce père fonctionnel, la fille, dans l'histoire qui nous occupe, ne fait pas que le désigner, elle le revendique comme tel : c'est le jeune jardinier que sa mère compte épouser. Pourquoi le revendique-t-elle ? Pourquoi un enfant peut-il tenir à avoir un père fonctionnel alors même qu'on a dit de ce père qu'il était toujours perçu par l'enfant comme accoutré d'une aura de violence?

Faut-il mettre, au compte de la disposition de la fillette, la familiarité qu'elle a avec cet homme ou l'existence de son frère et de sa soeur? Si tel était le cas, on ne comprendrait pas les éventuels refus opposés par des enfants, garçons ou filles, à la venue d'un nouveau compagnon de leur mère ou à une union de cette dernière avec un beau-père, comme on ne comprendrait pas plus qu'il puisse y avoir de carence paternelle jusque dans les familles nombreuses.

La disposition d'un enfant serait-elle une caractéristique mystérieuse qui lui serait intrinsèque, fruit du plus pur hasard et qui n'aurait aucune origine repérable? On voudrait le croire et il a même été publié des ouvrages — dont on imagine le succès ! — pour le professer. Mais s'il en était ainsi, ce serait à désespérer de toute entreprise éducative ou thérapeutique quand tout cela ne reviendrait pas à jeter aux orties le discours psychanalytique dans son ensemble. Considérer en revanche que l'attitude d'un enfant serait en étroite relation avec ce qu'il perçoit de l'ensemble de son environnement parental ouvre la voie à une réflexion féconde autour de la dynamique de cet environnement et plus encore sur la compréhension de l'importance du père fonctionnel dans la structuration de tout sujet.

Il s'avère, à cet égard, que les travaux de foetologie et de néonatologie de ces trois dernières décennies viennent non seulement conforter le discours psychanalytique mais apporter enfin, à ce qu'il a avancé depuis toujours en la matière, des bases scientifiques concrètes et irrécusables. Pour une fois que la biologie et le discours sur l'inconscient conduisent à des conclusions similaires, il y aurait de quoi se réjouir si ne venait s'y mêler un discours sociétal au moyens considérable et mu par des visées d'un ordre

contraire.

## "L'anatomie c'est le destin"

Et la physiologie donc ! — pourrait-on ajouter, pour compléter l'aphorisme de Freud. Car elle découle rigoureusement de l'anatomie, révélant, en particulier au niveau sexuel, l'importance de cette différence que notre époque tient absolument à gommer. C'est elle qui permettra de comprendre comment se mettent en place et s'agencent ces échanges qui feront de l'humain ce qu'il est : un animal doué de parole.

Et le premier maillon qu'elle pourrait mettre en avant tient en une évidence : tout individu, quel qu'en soit le sexe, a fait l'expérience d'un séjour de neuf mois dans un utérus maternel.

On toujours cru, et surtout professé, que cette expérience, universelle, était neutre et dénuée de conséquences. Jusqu'au début des années 70, le nouveau-né, était en effet assimilé à un pur tube digestif et répondait à la seule définition qu'avaient forgée pour lui les obstétriciens du siècle dernier : il était "le produit nécessaire et inévitable de la salle de travail". Or, en moins de trente ans, il s'est trouvé paré de potentiels tellement nombreux et étonnants qu'il a ouvert une voie féconde, celle de la foetologie, et fait sombrer nos semblables dans une religion nouvelle et imbécile, la bébolâtrie.

De cette aventure, il est tout de même ressorti des certitudes sur lesquelles peut prendre appui une saine réflexion. Ainsi est-il définitivement acquis que, loin d'être ce désert, obscur, abyssal et effrayant de silence qu'on l'a toujours cru être, l'utérus est un milieu complexe et stimulant dans lequel le foetus se comporte très tôt comme un formidable collecteur de sensations.

Les aires sensorielles de son cerveau en édification collectent et emmagasinent sans relâche une quantité considérable d'afférences dont la particularité réside dans le fait qu'elles viennent toutes du corps maternel et de lui seul. Dès la 7ème/8ème semaine de gestation, il est déjà doué d'une sensibilité tactile, d'une sensibilité thermique et d'une sensibilité profonde — celle qui lui permet de sentir les positions de son corps dans l'espace — déjà passablement élaborées. Dès la 12ème semaine, il est capable de discriminer les 4 saveurs fondamentales que sont le sucré, l'amer, le salé et l'acide. À la 20ème semaine son oreille est déjà hautement performante. Dès la 24éme semaine, grâce à un organe présent déjà à la 8ème semaine et qui disparaîtra à la naissance, l'organe voméro-nasal, il parvient à discriminer l'odeur de l'intégralité des substances dissoutes pour un temps plus ou moins long dans le liquide amniotique. Les aires sensorielles ne se contentent pas de collecter les sensations que leurs fournissent les organes des sens, elles échangent sans relâche entre elles, aire visuelle comprise même

si elle n'a pas encore été jusque là sollicitée en raison de l'obscurité, des informations, préparant ainsi une véritable intégration des informations que parachèvera, dès la venue au monde, la vue. Ce qui explique qu'un nouveau-né d'à peine 8 heures d'âge, pour peu qu'il ait été pris dans les bras par sa mère, soit capable de la reconnaître sur photo, qu'il puisse reconnaître dès les premières heures son odeur et discriminer sa voix au milieu d'autres voix féminines en se montrant capable de fournir un véritable travail pour avoir le bonheur de l'entendre dans les écouteurs que les expérimentateurs lui mettent autour des oreilles.

Ce lien transnatal confère donc à tout individu ce que j'ai appelé un "alphabet sensoriel élémentaire" qui laissera sur lui une trace indélébile et qui, comme le ferait un étalonnage, réfractera pour lui, sa vie durant, son recueil sensoriel ultérieur. C'est le même lien qui permet de comprendre la mise en place facile et repérable de la relation qui s'instaure au fil des jours avec la mère. S'il n'existait pas, on ne pourrait pas comprendre par exemple qu'un tout-petit, laissé douze heures par jour à la crèche ou chez la nourrice et n'en passant avec sa mère qu'une ou deux sur vingt-quatre, puisse continuer de la reconnaître et de l'investir comme telle.

On peut également imaginer ce lien initial se renforçant avec le temps en raison de l'accumulation de plaisir apporté par la satisfaction immédiate des besoins élémentaires.

Cette forme d'acquis premier va former chez le tout petit le socle d'une sécurité de base si forte qu'elle lui fera percevoir sa mère comme la source de la vie, lui faisant forger à son endroit cet amour premier, matrice de tout amour ultérieur. Elle-même, loin d'être passive, distraite ou neutre dans cet échange, s'évertuera à privilégier le lien, à l'entretenir sans cesse et à le renforcer encore plus. Son enfant n'est-il pas en effet pour elle cet objet qui donne enfin consistance à la logique fondamentale du comportement qu'elle a toujours senti devoir être le sien ? Son être féminin, à la physiologie formidablement économe et efficiente — un seul ovule pondu par cycle pendant un temps limité entre puberté et ménopause — n'a-t-il pas pour visée, tout au long de son existence, de se vouer à la satisfaction des besoins d'un tiers et de tirer d'un tel exploit le sentiment de sa puissance ? Cette propension atteignant un niveau d'épure dans la traversée de la gestation, j'ai été conduit à dire, de la logique comportementale féminine, qu'elle était une "logique de la grossesse".

Une telle source de satisfactions mutuelles n'aurait aucune raison de s'épuiser si ne venait y interférer le quotidien d'une part et le développement neuro-moteur du bébé d'autre part. Car un ou plusieurs incidents banals et inévitables vont produire, dés le second semestre de la vie, une véritable tragédie. Pour des raisons qu'on peut imaginer sans peine, la mère s'est en effet avérée à un moment indisponible et n'a pas pu répondre sur le champ à la demande de soins. La satisfaction du besoin s'en est trouvée différée. Du temps, du temps chronologique, s'est ainsi glissé entre la survenue d'une perception désagréable et son soulagement. Pour anodin que puisse paraître le fait, il va cependant

subvertir toute la suite de l'aventure. La récurrence des incidents conduira en effet le bébé à sentir poindre en lui son statut de sujet coupé de sa mère et capable de percevoir la logique vectorisée d'un temps qui s'écoule. Le sentiment de détresse qui l'envahit à chaque fois lui fera soudain percevoir la précarité de son existence et lui fera conférer à sa mère aussi bien la capacité d'entretenir sa vie que le pouvoir d'en suspendre à son gré le cours. La source de vie qu'elle avait été jusque-là se révèle alors comme potentiellement dispensatrice de mort. La simple puissance dont elle avait été parée va se muer en redoutable toute puissance et la rendre suffisamment effrayante pour altérer l'amour tranquille dont elle avait été jusque-là l'objet. Le tout petit saisira la moindre occasion de vérifier ses conclusions et entreprendra de la mettre en échec par l'exercice de sa propre toute puissance — ce qu'on peut repérer comme au principe des caprices de la phase dite d'opposition. La confrontation, consommatrice d'énergie et épuisante pour les deux partenaires, signera la ruine du projet ambitieux restreint à la logique du tête à tête. La mère hautement vivifiante jusqu'alors sera intégrée comme détentrice d'un pouvoir mortifère. La suite des événements, dans ce qu'on désigne comme l'aventure oedipienne, conférera au sujet, en fonction de son sexe, les nuances de sa structure et dessinera les contours du destin qui sera le sien.

C'est en ce point précis, et essentiellement en ce point, qu'on peut repérer ce qu'il en est du père, c'est à dire du père fonctionnel, et de l'importance qu'il peut avoir dans la vie ultérieure de l'enfant.

L'homme qu'il est a une physiologie sexuelle qui n'a rien à voir avec celle de sa compagne. C'est une physiologie dispendieuse par essence qui le pousse à émettre des millions et des millions de cellules sexuelles par millilitre d'un éjaculât de plusieurs millilitres à chaque émission et pouvant se produire plusieurs fois par jour de la puberté jusqu'à la fin de la vie. Comme si l'incertitude qui entachait son statut dans la procréation ne pouvait être compensée que par ces sortes de semailles à tout vent. Mû par une telle impériosité, il ne marque d'intérêt que pour ce qui peut satisfaire son besoin. Ce qui n'est pas sans lui conférer la réputation de violence attachée depuis le fin fond des temps à son statut. Cela m'a conduit à désigner, en opposition à la logique de grossesse de sa compagne, sa logique comportementale comme étant une "logique du coït". Qu'il puisse développer à l'endroit de son enfant de l'amour et lui marquer de la tendresse ou de la sollicitude ne change rien au fond du problème tant qu'il assumera sa condition et la logique qui la travaille. Car c'est cette logique qui le conduira à oeuvrer pour se gagner les faveurs essentiellement à visée sexuelle d'une compagne qu'il rappellera ainsi à sa condition de femme, la distrayant du même coup de la seule condition de mère dans laquelle elle croyait devoir et pouvoir s'enfermer. Il nous faut remarquer en l'occurrence le tour malicieux que, par le biais de la parole et du langage, la logique sociale des échanges joue à l'anatomie et la physiologie : c'est l'homme dont l'organe doit se transformer pour permettre le coït et qui a ainsi le pouvoir anatomique

de dire "non" par son corps ; une femme, pénétrable en toute circonstance et dénuée du pouvoir anatomique de dire "non", n'aurait en revanche d'autre possibilité que de dire "oui". Or, dans l'échange qui s'instaure, l'homme, toujours partant, dirait en quelque sorte toujours "oui" et attendrait paradoxalement d'une femme qu'elle lève le "non" qu'elle est toujours prête à proférer.

L'enfant, au sein de la relation, n'est pas indifférent, quel que soit son sexe, à ce qui s'y déroule. Il va rendre cet homme, que sa mère semble investir en le lui désignant comme père, responsable de la non disponibilité totale que sa mère est censée nourrir à son endroit et de la distraction qui survient dans le satisfaction de ses besoins. Il va lui vouer une haine solide et inexprimable qui ira jusqu'à lui faire souhaiter sa disparition[*]. La mère continuerait ainsi d'être vécue comme principalement source de vie, le père devenant peu ou prou dispensateur de mort. Vie et mort précipitant ainsi sur des personnages disjoints, la frayeur et le désarroi suscités par la toute puissance maternelle dans la relation duelle n'existeraient plus et l'avenir serait ouvert sur un mode plus clairement conflictualisé. C'est ce que nous percevons tous dans notre manière d'avancer comme à reculons dans la vie en gardant les yeux rivés sur le lieu de notre origine et en répugnant, comme nous y inciterait notre père, à regarder par dessus notre épaule, tant nous sommes révulsés par ce que nous serions invités à y voir sous la forme de notre destin de mortels. Et c'est pourtant la conscience du statut de notre père qui, nous ayant propulsés dans le langage[**], nous met en demeure d'assumer notre destin et de construire notre vie. Toutes choses qui confèrent au personnage du père, intégré à jamais dès le tout petit âge comme mortifère, un artisan et un authentique promoteur de vie.

On pourrait donc enfin donner, de ce père fonctionnel, une définition simple, claire, stable et hautement opératoire : ce serait cet individu dont la présence fait percevoir à l'enfant que sa mère n'est pas aussi toute puissante qu'il serait spontanément porté à le croire. Une telle définition permet de comprendre encore mieux le caractère négligeable du géniteur et du père social face au père fonctionnel. Elle permet aussi de comprendre comment et combien les "beaux-pères" — auxquels il est regrettable que le Droit ne confère en général aucun statut — peuvent parfois apporter aux enfants de leur compagne le complément de paternité qui leur a manqué du fait de la dissension du couple qui leur a donné naissance.

Une incursion de nature anthropologique, qu'il n'est pas question d'entreprendre dans le détail, permettrait de saisir la manière dont les différentes sociétés, à la surface du globe, se sont évertués à trouver des règles de gestion pour ces différents pouvoirs. Il

---

[*] C'est ce voeux inconscient qui explique pourquoi la mort d'un père est l'événement le plus pénible — parce que traversé par une insaisissable culpabilité — que puissent traverser les individu des deux sexes.

[**] Le langage n'est-il pas destiné à se jouer, pour la franchir, de la distance à la mère ? Quand une mère et un enfant demeurent "trop près" l'un de l'autre, il se crée entre eux un langage sympraxique qui altère l'accès à la parole articulée.

suffirait pour en donner un exemple, de mentionner celle au moins d'entre elles, qui, dans le souci de préserver l'enfant de la confrontation interparentale, l'invite à nommer "mère" toutes les femmes de la lignée de sa génitrice comme de nommer "père" tous les hommes de la lignée de son géniteur.

Cette analyse, forcément succincte et rapide, ne doit cependant pas éviter de dénoncer vigoureusement tout ce qui s'écrit un peu partout sur le rôle et les prérogatives du père. On en fait le détenteur de la Loi — de l'Espèce, bien entendu, parce qu'on a de la culture ! —, celui de la sévérité, de l'autorité, l'agent censeur et punitif… Et on lui désigne toutes les situations dans lesquelles il doit intervenir comme parfois la manière dont il doit intervenir. D'où tire-t-on tout cela ? Sinon de ce qui se laisserait entendre sur les divans et qu'on serait aller glaner dans tel ou tel autre écrit de professionnel, croyant pouvoir impunément mettre ainsi à l'oeuvre et plaquer dans la réalité ce qui sourd de l'inconscient et qui n'a strictement rien avec la dite réalité. Le résultat de ce type d'erreur — probablement bien moins innocente qu'on ne serait porté à le croire — ne se fait pas attendre puisqu'en voulant soumettre le père à de telles normes on sape et on ruine tout simplement sa fonction. Car l'expérience, validée par ce qui peut en être lu dans psyché de l'enfant, montre que du recours direct au père dans la réalité, il convient d'être économe jusqu'à la parcimonie.

En règle générale, on ne peut, du père, que soutenir sans nuance la place et les prérogatives — ce que sont loin de permettre les lois du Droit de la famille dans nos sociétés occidentales. Le reste n'étant qu'inutile bavardage. Car seule une telle attitude est respectueuse de ce qui se déroule dans la relation entre parents d'une part, entre parents et enfant d'autre part, à l'insu de chacun des protagonistes. Si bien que si, dans un processus thérapeutique, on tient à repérer ce qu'il en est de la place du père d'un enfant, c'est toujours dans le discours de la mère, et là seulement, qu'on doit mener sa recherche. C'est là qu'on pourra juger la qualité de l'investissement dont il a étét l'objet, comme ce qu'il en est advenu sous la pression de la répétition et de la reprise des histoires. Une vie de couple n'étant rien d'autre que la gestion d'un transfert double et interactif.

## Le sourire de Montesquieu

Rica, le héros de Montesquieu, s'amuse de l'étonnement et de l'intérêt trouble que porte la foule des parisiens à son accoutrement de Persan avant de s'étonner du brutal désintérêt de sa personne dès lors qu'il revêt des vêtements conventionnels. Ce faisant, il dénonce et stigmatise les inévitables et stupides effets de groupe.

Nos sociétés occidentales ont renoncé à tenter de parfaire l'équilibre que celles qui les ont précédées ont cherché, pendant des millénaires et sur toute la surface du globe, à établir entre les fonctions du père et de la mère.

Un tel équilibre serait-il décidément introuvable ?

Certainement pas, même si les solutions qui ont été choisies n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant. Mais il aurait fallu, pour continuer dans cette voie de recherche, ne pas rechigner à produire les efforts nécessaires; il aurait fallu ne pas se laisser entraîner, comme c'est le cas, sur la pente de la facilité et dans le tourbillon de la consommation débridée et du productivisme effréné. Car, au milieu de la quantité de facteurs en cause, la simple logique du marketing ne pouvait pas ne pas enfourcher et faire ses choux gras de la propension naturelle de toute mère à vouloir de toutes ses forces que son enfant ne manque de rien. Prônant qu'il n'est pas de besoin qui ne mérite et ne doive être satisfait, elle a fait glisser nos sociétés dans une dimension incestueuse[*] . Le reste, comme cela a été dit par bribes ici et là tout au long de cet écrit, s'en est suivi. Jusqu'au sein du Droit des différents pays le soutien environnemental du père a disparu. L'enfant, mis au sommet du dispositif familial a été décrété comme la seule valeur sûre et a mobilisé la tyrannie des pulsions de sa mère à son endroit. Plus rien, ni de la dépendance économique, puisqu'elle peut assurer seule sa subsistance, ni l'entretien d'un commerce sexuel, puisqu'elle a à sa portée la maîtrise de la contraception et la libéralisation des mœurs, ne fournissent à cette dernière de raison de s'encombrer d'un partenaire. Il y aurait bien sûr, encore et toujours, l'amour. Mais défions nous de ce mot ô combien galvaudé et du concept flou qu'il recouvre toujours et en tous lieux et qu'on réduit un peu trop rapidement à son éprouvé adolescent ou à des performances du sexe.

La question reste donc ouverte. Comment être père sans le soutien du consensus social et sans être assuré de l'indéfectibilité de l'investissement de la mère de ses enfants? Car, aujourd'hui "plus qu'hier (et encore moins que demain", pour rester dans la consolation formalisée des éternels serments d'amour !) le père erre, erre, erre…

[*] Rappelons que le mot "inceste" vient du latin *incestus*, lui même construit par la contraction de *in* qui signifie le contraire de la chose désignée et de *cestus* qui est le supin du verbe *careo*, lequel veut dire" je manque". Si bien que, étymologiquement, *incestus* est à traduire par "qui ne manque de rien"